



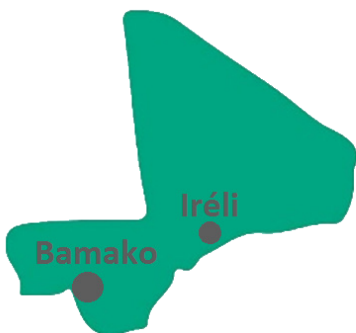
DEVELOPPEMENT LOCAL DURABLE A IRELI

CONTEXTE

L'ADESAF mène des actions dans la commune de Sangha depuis 2009, notamment sur l'adduction d'eau dans la commune, puis sur des projets de formation maraîchère. En 2011, une convention de partenariat a été signée entre la commune de Sangha et l'ADESAF. Elle intègre dans les objectifs :

- « la fixation d'une dune dans la plaine du Seno » ;
 - « l'organisation de trois expériences pilotes de cultures maraîchères et d'agrumes dont deux dans la plaine du Seno ».
- Un premier projet a été mené entre 2014 et 2016 dans le village voisin appelé Tiréli. Le projet de développement local présenté ici, est donc en partie basée sur la deuxième expérience pilote de maraichage.

MALI



OBJECTIF GÉNÉRAL

Freiner le processus de déplacement des populations par le renforcement des capacités des populations du village d'Iréli pour gérer leurs ressources locales : maraîchères et environnementales.

BÉNÉFICIAIRES

Directs :

- Les 70 membres du Comité Villageois de Développement constituant les équipes de fixation de la dune qui vont recevoir les formations.
- Les 276 femmes des 8 groupements du village d'Iréli qui bénéficieront d'une parcelle de terre aménagée et de formations à l'arboriculture et au maraîchage agro-écologique, à la gestion coopérative, à la participation au développement local et à la comptabilité, la commercialisation et la gestion d'une coopérative.

Indirects :

- Les bénéficiaires indirects sont tous les habitants du village d'Iréli concernés par les résultats du projet, soient les 4 280 habitants.

PARTENAIRE LOCAL

La mairie de Sangha est le porteur de ce projet suite aux sollicitations de la population du village d'Iréli. L'ADESAF entretient des relations de coopération fortes avec la commune de Sangha, et ce à tous les niveaux institutionnels depuis plus de sept ans.

PARTENAIRES



- Mairie de Sangha
- Joelle Garriaud-Maylan

CONTACT

Diabi GANDEGA

 contact@adesaf.org

 +33(0) 1 40 02 05 90

 www.adesaf.fr